



Rapport annuel sur l'économie de l'Afrique

Sous la direction de Larabi Jaïdi

Dès les premiers cas du Coronavirus relevés en Afrique, **les prédictions les plus sombres ont été faites sur la catastrophe sanitaire à venir sur le continent**, en raison d'un certain nombre de caractéristiques supposées favoriser la propagation de l'épidémie. Ces prévisions ont été démenties par la rapidité des ripostes des États et par divers autres facteurs. La progression de la Covid-19 en Afrique n'est pas le fait d'une dynamique unique mais plutôt de multiples profils de risques distincts. Une diversité des situations s'est dessinée sur le continent.

Néanmoins, le diagnostic de cette crise inédite fait état d'un choc brutal marqué par un recul historique des principaux indicateurs macro-économiques. La chute du PIB de 2020 est hors normes. Tous les pays du continent sont confrontés à une baisse de leur PIB par tête et à une exacerbation des vulnérabilités sociales. Chaque Communauté économique régionale (CER) a réagi à la crise selon ses caractéristiques propres, l'intensité des contraintes auxquelles elle est exposée et ses capacités de mettre en œuvre des actions et des politiques communes. Le « retour à la normale » sera probablement progressif. L'hypothèse d'une reprise d'ici à 2023 suppose une croissance vigoureuse dans les deux années à venir.

Les pays africains ont des défis communs et des intérêts convergents. La sortie de la pandémie et la construction d'une immunité sanitaire et d'une résilience économique et sociale contre de nouvelles vagues de la Covid-19 ou d'autres risques pandémiques exigent de revisiter les modèles de développement en cours dans le continent en vue de i) garantir la sécurité humaine des populations, ii) renforcer la solidarité des pays du continent au service d'une Afrique forte et autonome dans un système de l'économie mondiale plus équilibré. S'il y a une leçon à tirer de la pandémie, c'est celle de l'interdépendance des nations. La reconstitution des chaînes de valeur mondiales et régionales se déploient et se restructurent comme autant de vecteurs de cette interdépendance qui demeure une réalité incontournable.

Partie I : l'Afrique, états des lieux de la croissance

1. L'économie africaine et la Covid-19 : une première évaluation d'impact

(Abdelaziz Aitali & Oumayma Bourhriba)

L'économie africaine se trouve prise en tenaille : d'un côté, une croissance économique qui peine à rétablir les niveaux atteints au début de la décennie 2000 et, de l'autre, une récession économique mondiale qui s'installe à cause de la pandémie Covid-19. L'Afrique n'y échapperait pas et son économie devrait connaître une contraction, dont l'ampleur ne cesse de croître à mesure que le monde recense les dégâts effectifs de la pandémie et des mesures de distanciation à l'œuvre. Les baisses drastiques des prix des matières premières, notamment le pétrole, en sus de la riposte des gouvernements africains, afin de tempérer l'effet de la crise sur l'activité économique, pèseraient également sur les équilibres macroéconomiques et les marges de manœuvre budgétaires. Le financement des soldes déficitaires devrait se heurter au rétrécissement des marges de manœuvre et au resserrement des tensions financières sur le marché financier international.

2. Le marché du travail en Afrique à l'heure de la Covid-19 : handicaps de conjoncture, précarités et déficits de structure

(Aomar Ibourk, Karim El Aynaoui & Tayeb Ghazi)

Les bouleversements engendrés par l'avènement de la pandémie du Coronavirus ont remis, au-devant de la scène, les questionnements sur les défis et le devenir du marché du travail en Afrique et dans le monde en général. Certains de ces questionnements portent sur des éléments quantitatifs dans un temps où la pandémie a causé une hémorragie d'emplois. S'ajoutent, alors, les défis de volume aux problématiques de la qualité des emplois en Afrique. Plus que tout autre événement, les dangereuses implications de la faiblesse de cette dernière [la qualité des emplois] ont été dévoilées par la Covid-19 à plus d'un titre, notamment l'absence de couverture sociale et le très grand risque de tomber dans les sillages de la pauvreté. Le présent article met en avant l'impact de la Covid-19 sur le monde du travail avant de se consacrer à l'Afrique et à ses particularités. Il discute, ensuite, la pertinence de la durabilité des maturations observées au niveau de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et des modes d'organisation. Le Papier conclut en décrivant les principaux défis pour une gestion efficace de la conjoncture, mais également en proposant des pistes d'enseignements à moyen et long termes.

3. La sécurité alimentaire en Afrique : une situation délicate et un avenir incertain à cause de la pandémie Covid-19

(Fatima Ezzahra Mengoub & Ahmed Ouhnini)

Dans la dernière décennie, les défis de la sécurité alimentaire et nutritionnelle persistent en Afrique malgré les progrès notables enregistrés en matière de performances agricoles sur le continent. Les efforts consentis, en termes de mise en place de politiques et de programmes visant à répondre aux enjeux du développement agricole et de la nutrition dans les différentes Communautés économiques régionales (CERs), se sont traduits par une amélioration notable de la situation alimentaire et nutritionnelle. Ces politiques n'ont toutefois pas permis d'éradiquer le fléau de la malnutrition et ses répercussions socio-économiques pour des raisons d'ordre climatique et sécuritaire parfois récurrents. Aujourd'hui, la crise sanitaire de la Covid-19 s'ajoute à ces facteurs d'aggravation et les multiples chocs qu'elle a induit semblent empirer la situation alimentaire et nutritionnelle de plusieurs pays, en particulier ceux qui dépendent des marchés internationaux, en allant jusqu'à compromettre les efforts de lutte contre l'insécurité alimentaire dans le continent pour les années à venir.

4. L'Afrique face aux crises sanitaires : Entre résilience et déficience

(Salma Daoudi & Meriem Oudmane)

Malgré les progrès réalisés en termes de l'amélioration de l'état de santé général, le continent africain demeure confronté à des défis sanitaires majeurs qui entravent l'accès équitable des populations aux soins de santé. La pénurie du personnel soignant, l'inefficacité des dépenses publiques de santé et les inégalités sanitaires mettent en péril la capacité des Etats à protéger leurs populations les plus vulnérables. Si ces problématiques se sont retrouvées exacerbées par la rapide propagation de la pandémie du nouveau Coronavirus, le continent a néanmoins réussi à capitaliser sur ses expériences précédentes afin de faire face à la menace sanitaire, faisant preuve d'une résilience inattendue, bien que coûteuse, tant politiquement qu'économiquement. Ce chapitre analyse la performance des systèmes de santé africains, décortique les principaux déterminants socioéconomiques de la santé à travers le continent et dégage les principales leçons à retenir de la gestion des crises d'Ebola et de la Covid-19, afin de renforcer la résilience africaine face aux chocs épidémiques futurs.

5. L'industrie pharmaceutique africaine : La secousse de la Covid-19

(Larabi Jaïdi)

La Covid-19 a mis en lumière les défis et les vulnérabilités liés à la production de médicaments en Afrique. Le continent dépend de façon critique des importations de produits pharmaceutiques. La position de l'Afrique dans

la carte mondiale de l'industrie n'a pas beaucoup évolué dans le temps. La situation de la production diffère selon les pays mais le marché continental est fragmenté par les spécificités historiques nationales. La production locale dépend, en grande partie, des importations d'ingrédients actifs. L'accessibilité au médicament se pose pour une large partie des populations africaines. Les défaillances dans la mise en œuvre des systèmes de réglementation retardent l'accès aux produits médicaux de qualité et favorisent la prolifération de produits contrefaits. Les incohérences entre les règles de la propriété intellectuelle et les politiques de santé empêchent l'adoption de solutions durables à l'accès aux médicaments et aux technologies médicales. Les marchés pharmaceutiques africains affichent une croissance soutenue portée par l'urbanisation, les changements dans l'épidémiologie et la consommation médicale. Mais, il y a de forts risques que cette opportunité ne soit accessible qu'aux grands groupes pharmaceutiques internationaux. Ce diagnostic synthétique sur l'industrie pharmaceutique africaine éclaire les facteurs de vulnérabilité de cette industrie vitale dans cette phase de pandémie en analysant les entraves à son développement. Il met l'accent sur les facteurs incitatifs à un renforcement de l'offre, pour répondre à une demande croissante, créer les conditions d'insertion de l'industrie dans une chaîne de valeur régionale et relever les défis de la disponibilité et de la qualité des produits. Cela devrait permettre, à l'avenir, de renforcer la résilience du continent face à des pandémies telles que celle de Covid-19.

6. Le Nigeria : une révolution économique en marche malgré les chocs conjoncturels

(Mouhamadou Ly)

Malgré un cycle économique quelque peu volatile, par moments, la tendance observée de l'économie nigériane est porteuse d'espoir. En effet, si les efforts consentis en termes de réformes économiques sont poursuivis, l'économie du Nigeria pourrait se hisser à la 10^{ème} place mondiale à l'horizon 2050. Sur le plan conjoncturel, le pays se remettait de la récession économique de 2016 grâce aux politiques budgétaires qui ont été menées. La crise liée à la pandémie de la Covid-19 a permis de constater un volontarisme de la politique économique rarement observé avec, notamment, un appui audacieux de la Banque centrale nigériane aux secteurs réel et financier du pays. Au plan structurel, le Nigeria a longtemps souffert de maux, communs à nombre d'économies reposant sur les exportations d'hydrocarbures, qui ont pour nom « syndrome hollandais » ou encore de « malédiction des ressources naturelles ». Depuis quelques années, le pays s'est résolu à répondre à ces fragilités par des réformes structurelles reposant sur deux piliers : instaurer une règle budgétaire, et promouvoir le développement du secteur agricole. Si ces réformes économiques ont pu se traduire par des restrictions au commerce intra-CEDEAO, il n'en demeure pas moins que cette situation ne constitue pas une menace au projet d'intégration régionale. Bien au

contraire, elle offre l'occasion aux pays de construire avec le Nigeria un ensemble sous-régional plus cohérent. Pour se faire deux ingrédients semblent nécessaires. Il y a, d'abord, la résolution de la question des États « entrepôts ». Par ailleurs, le défi sera de raffermir les liens entre les chaînes de valeur nationales de façon à faire du Nigeria un hub commercial pour faciliter l'intégration des autres économies de la CEDEAO au commerce mondial.

Partie II : La dynamique des Communautés Economiques Régionales

1. UMA – Union du Maghreb Arabe (Partie 1)

(Rafik Bouklia-Hassane)

Plus de soixante ans après la réunion de Tanger, et trente ans après le Sommet de Zéralda et le Traité de Marrakech, la question de l'Union du Maghreb arabe (UMA) reste encore à l'ordre du jour. Le Maghreb, riche d'une communauté de plus de cent millions d'habitants et d'un PIB de plus de 385 milliards de dollars, en 2018, demeure l'une des dernières régions non intégrées dans le monde. La réponse, dispersée, des pays maghrébins à la pandémie actuelle de la Covid-19 est une preuve supplémentaire, s'il en faut, de l'état de dé-intégration du Maghreb. Pourtant, des complémentarités et des perspectives communes de développement qui fonderaient la construction d'une Union maghrébine existent mais n'ont pas pu, à ce jour, se concrétiser du fait du cloisonnement des espaces, d'un conflit politique de décolonisation qui perdure depuis un demi-siècle, d'un effritement avec le temps de l'histoire et des valeurs communes induit par la fermeture des frontières. C'est pourquoi, plutôt que d'attendre un éventuel éveil des consciences, une solution serait de revenir à un pragmatisme, à travers un Maghreb de projets. Cette solution est certes moins ambitieuse que le rêve porté par les anciennes générations issues des luttes de libération, mais elle permet, par une accumulation de réalisations communes, d'atteindre le seuil critique au-delà duquel le rassemblement de toutes les communautés maghrébines, avec une vision partagée de l'avenir, devient possible. Les projets communs à retenir pour dépasser les circonstances actuelles de blocage devraient être en relation avec les défis actuels auxquels les pays du Maghreb font désormais face. Ces projets relèveraient, en particulier, de la sécurité sanitaire face aux chocs adverses, de la sécurité alimentaire ainsi que de la durabilité des facteurs essentiels de production à travers notamment le développement du marché intra-maghrébin de l'électricité et l'intégration des énergies renouvelables dans le système électrique maghrébin.

1. UMA – Union du Maghreb Arabe (Partie 2)

(Mohamed Ould El Abed)

Cette contribution au Rapport annuel sur l'économie de l'Afrique a pour but d'analyser les enjeux économiques majeurs qui ont fait l'actualité dans le Continent en 2019. Elle est destinée à s'insérer dans le chapitre « Union du Maghreb Arabe – UMA » de la deuxième partie du Rapport consacrée à la dynamique des Communautés économiques régionales. Elle présente une analyse succincte de l'évolution de la situation économique en 2019 dans chacun des cinq pays de l'UMA (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie et Tunisie) et fait une évaluation des risques et des effets probables que la Covid-19 a engendrés sur l'économie et les sociétés de ces pays, avant d'analyser les mesures de prévention et de riposte sanitaires, économiques et sociales adoptées face à la pandémie. En l'absence de mesures de riposte concertées à l'échelle communautaire et dont on aurait pu analyser les effets attendus et mettre en exergue les contraintes rencontrées dans la mise en œuvre et les limites, il est juste fait mention des rares actions d'entraide et de coordination bilatérales.

2. CEDEAO – Résister à la tempête : Intégration de la CEDEAO malgré la COVID-19

(Amanda Bisong)

Comme toutes les autres régions du monde, l'Afrique de l'Ouest n'a pas été épargnée par les conséquences sanitaires et économiques de la pandémie de COVID-19. La région met à profit l'expérience acquise dans la lutte contre de précédentes épidémies comme celle d'Ébola pour que les échanges et l'intégration régionaux ne pâtissent pas outre mesure des conséquences néfastes de la pandémie actuelle sur l'économie. Les pays de la CEDEAO ont adopté des mesures régionales coordonnées pour faire face aux conséquences sociales, économiques et sanitaires de la pandémie. Ces mesures ont été conçues pour compléter celles prises au niveau national par les États membres. Pour autant, les tensions habituelles entre les intérêts économiques régionaux et nationaux restent un défi pour la mise en œuvre d'une réponse harmonisée qui tienne compte des intérêts de tous les pays, y compris les pays enclavés. Les perturbations engendrées par la pandémie ont réaffirmé l'importance que revêt l'émergence des industries manufacturières régionales dans des secteurs « essentiels », comme le secteur pharmaceutique. De même, les restrictions imposées initialement à la mobilité ont favorisé l'essor des services financiers numériques et du e-commerce dans la région. La pandémie offre aux pays de la CEDEAO l'occasion d'accorder la priorité aux mesures de facilitation du commerce, conformément aux corridors commerciaux et logistiques qui ont été créés pendant le confinement. Cela étant, alors que la pandémie perdure, les effets économiques sur la région restent faibles.

3. CEEAC – La Communauté économique des États de l'Afrique Centrale

(Jacob Kotcho)

Comme toutes les régions du continent africain, la CEEAC a été frappée par la pandémie du nouveau Coronavirus et la crise socio-économique qu'elle a générée. Le taux de létalité du virus y est resté faible à 1,9%, en raison à la fois de la jeunesse de la population, du pragmatisme des décideurs et de l'exploitation de solutions médicamenteuses issues des savoirs locaux. Au regard de la faible diversification des économies de la CEEAC et de la structure concentrée de leurs exportations des marchandises et des services, la crise sanitaire a généré une récession économique dans cette région qui pourrait se traduire par une chute du PIB à -2,3%, dans l'hypothèse où les mesures prises pour contrer la progression de la pandémie ne sont pas maintenues sur une longue période. Outre ces aspects, cet article analyse, également, les implications de la crise sanitaire sur l'emploi, l'éducation, la situation politique et sécuritaire, de même que sur les inégalités de genre. Enfin, l'analyse de la coordination de l'action au plan communautaire révèle trois contraintes majeures, à savoir l'absence de coordination régionale, la faiblesse des systèmes de santé des pays de la sous-région, et la capacité des États à exploiter efficacement les instruments de la politique monétaire en vue de relancer les économies face à la récession créée par la Covid-19.

4. COMESA – Marché commun de l'Afrique Orientale et Australe

(Muhammad Ba)

A l'instar des autres Communautés économiques régionales (CER), les pays membres de la COMESA sont affectés fortement par les effets néfastes de la pandémie de la Covid-19 sur l'économie et le processus d'intégration régionale. En effet, la dynamique de croissance de la plupart des pays de la région risque d'être interrompue. Ce ralentissement de la croissance est le résultat d'une contraction de l'activité économique des pays, ou ensembles régionaux, partenaires de ceux de la COMESA, notamment l'UE, la Chine et les USA. En outre, les mesures prises par les différents pays pour limiter la propagation du virus constituent aussi un autre canal de transmission du choc négatif de la Covid-19 sur les économies de cette région. Les pays les plus touchés économiquement par cette crise sont ceux dont les exportations, constituées de matières premières, d'hydrocarbures et de tourisme, représentent une part importante de leurs productions nationales (Égypte, Libye, Seychelles, Tunisie, ...). La hausse du niveau de chômage et de la pauvreté aggraverait, entre autres conséquences, la contraction de l'activité économique à laquelle les pays de cette CER devront faire face cette année. Au-delà de ses effets néfastes sur l'économie des pays membres du COMESA, la pandémie de la Covid-19 peut être considérée comme une opportunité pour consolider et renforcer l'intégration économique

et régionale. A cet effet, en valorisant les potentialités qu'offre le numérique, la COMESA doit avoir pour priorité de renforcer la correspondance des profils d'exportations et d'importations entre les pays de la CER.

5. IGAD – L'intégration de l'GAD Entre Agendas Nationaux et Action Commune Face aux Menaces (Nezha Alaoui M'Hammdi)

Bien que l'IGAD (Autorité intergouvernementale pour le Développement) ayant initialement été conçue pour un mandat restreint de promotion de la coordination des approches nationales en matière de développement, pour atténuer l'impact de la sécheresse et de la désertification, les questions de paix et de sécurité ont finalement été intégrées comme piliers de l'Institution au nom de l'impact bénéfique de la stabilité et de la sécurité sur le développement des pays de la région. Les réalisations majeures de l'IGAD en matière de médiation, de paix et de sécurité dans la Corne de l'Afrique n'ont cependant pas suscité une dynamique régionale sur les plans économiques et de l'intégration. Les efforts de l'Organisation en matière de paix et de sécurité se sont toutefois caractérisés par le fait d'être ponctuels et réactifs, essentiellement en raison de l'aléa des intérêts nationaux, des alliances entre Etats membres et des tensions régionales. Cet ensemble régional continue, néanmoins, d'œuvrer et de développer des approches régionales pour faire face aux problématiques structurelles de la sécheresse, de la sécurité alimentaire et de l'impact du changement climatique sur les déplacements internes et la sécurité des populations locales. Malgré les avancées en matière de croissance des économies, cette région reste marquée par l'extrême pauvreté de ses communautés, une population croissante, jeune et affectée par le chômage, un déficit de gouvernance démocratique, ainsi que par une grande dépendance de l'aide internationale. La crise sanitaire de la Covid-19, l'invasion massive de criquets pèlerins, ainsi que les inondations dévastatrices dans plusieurs pays ont créé une situation de crise multidimensionnelle, mettant à rude épreuve les mécanismes institutionnels de gestion de crise de l'IGAD. L'Organisation et ses Etats membres ont été contraints d'ajuster leur approche à l'urgence de la situation et mettre en place des stratégies de riposte communautaire aux récents défis à la sécurité humaine dans la région.

6. CAE - Les différentes réponses des pays d'Afrique de l'Est à la COVID-19 (Kwame Owino)

Ce document se penche sur les différents choix politiques des pays membres de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) en réponse à la menace posée par la pandémie de Covid-19. Ces réponses politiques se sont traduites par une coïncidence de chocs de l'offre et de la demande après le confinement, des restrictions de mouvement

et une réduction générale des heures de travail et des activités économiques.

Le degré et la durée des restrictions imposées variaient d'un pays à l'autre, le gouvernement tanzanien, par exemple, ayant adopté une approche moins restrictive en permettant très vite à ses citoyens de circuler librement. Les autres pays ont tous imposé des restrictions de mouvements intérieurs plus sévères au niveau national et suspendu les arrivées des compagnies aériennes internationales. Face aux risques sanitaires encourus par la population, ces gouvernements membres de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) ont dû engager des dépenses pour préparer leurs établissements de santé et renforcer leurs capacités à faire face à l'éventualité d'une infection généralisée au sein de la communauté. Sous l'effet combiné de la fermeture des frontières, de la limitation de la circulation, de la fermeture des écoles et de la réduction de l'activité des entreprises, les taux de croissance économique de l'année ont été considérablement ajustés à la baisse dans tous les pays. Cette crise sanitaire s'est transformée en crise économique et a également mis à l'épreuve la capacité des institutions de la CAE à prendre des décisions politiques communes et à les appliquer rapidement. Les pressions protectionnistes prévisibles ont fait surface, les pays limitant l'entrée sur leur territoire en raison de l'incapacité à mettre en œuvre une norme de dépistage convenue pour les conducteurs qui franchissent les frontières pour acheminer des marchandises. Dans le même temps, la situation budgétaire de ces pays a été mise à rude épreuve et les interventions des gouvernements ont été limitées par le fait que la plupart d'entre eux sont proches des plafonds d'endettement déclarés et sont accablés par les coûts de service de la dette. Le plein effet de la propagation de la pandémie sera plus visible vers la fin de l'année et lorsque le reste du monde commencera à se relever.

7. SADC – Perspectives économiques en Afrique 2020 : Le développement économique dans la Communauté de développement de l'Afrique australe pendant la pandémie de COVID-19 (Asmita Parshotam)

Cette année a été caractérisée par les retombées économiques et sanitaires de la pandémie de coronavirus. La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a eu la chance de pouvoir tirer les enseignements de la propagation du virus en Europe et de mettre en œuvre les meilleures pratiques en matière sanitaire. Cela étant, la région n'a pas été épargnée par les chocs économiques provoqués par la pandémie au niveau mondial, notamment la baisse du commerce international et la hausse des niveaux d'endettement. Ce chapitre donne un aperçu des dispositifs de soutien sanitaire et social que les gouvernements des pays de la SADC offrent à leurs citoyens pour tenter d'atténuer la hausse des niveaux de pauvreté dans la région de l'Afrique australe. Il examine également l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les

niveaux d'échanges intra-régionaux et internationaux, les nouvelles meilleures pratiques potentielles et la collaboration intra-régionale renforcée découlant de la nécessité d'assurer un commerce transfrontalier sans contact et fluide en 2020. Enfin, cet article offre une vue d'ensemble de l'augmentation des niveaux d'endettement en Afrique australe et de ce que cela pourrait signifier pour la croissance économique de la région dans les années à venir.

Partie III : Etat des lieux de l'intégration continentale en Afrique

1. Intégration continentale : Où en sommes-nous

(Faith Tigere Pittet)

Les espoirs africains en matière de développement industriel et de diversification économique régionaux ont été placés dans la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Si la pandémie a pu retarder la mise en œuvre de l'accord, l'agenda général maintient le cap. L'épidémie de COVID-19 n'a pas seulement eu des répercussions sur la situation sanitaire, mais aussi des effets négatifs sur le paysage commercial de l'Afrique. De nombreux États africains ont accusé des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement régionales, une baisse des échanges commerciaux intra-africains, une chute des prix des produits de base et un retard dans le paiement de leur dette commerciale. L'impact a également été ressenti par les négociateurs commerciaux qui n'ont pas été en mesure de poursuivre leurs négociations. Ces défis ont mis en évidence la place importante que tient le commerce électronique en Afrique, en particulier à un moment où la distanciation sociale est le mantra et où l'interaction en face à face a été remise en question. Au-delà des défis liés à la pandémie de COVID-19, le paysage de l'intégration régionale en Afrique a été confronté à d'autres défis de mise en œuvre entre les États membres. La ZLECAf est une occasion de redéfinir le commerce et de l'intégrer dans la solution aux effets économiques de la pandémie.

2. L'impact de la Covid-19 sur l'intégration de l'Afrique

(Len Ishmael)

La pandémie COVID-19 a infligé des pertes humaines, financières et économiques sans précédent dans le monde. Le continent africain n'en a pas été épargné. L'année 2020 semblait très prometteuse pour l'Afrique qui comptait sept des dix économies les plus dynamiques au monde et un nouveau mécanisme destiné à libérer le potentiel de croissance et de prospérité de l'Afrique, grâce à son intégration avait été dévoilé.

La zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) devait être opérationnelle le 1er juillet 2020. Elle aurait facilité le démantèlement systématique des barrières au commerce intra-africain, favorisé la libre circulation des personnes sur le continent et lancé le processus de création d'un marché intérieur africain, appelé à devenir le plus grand du monde. La pandémie de COVID-19 a mis ces plans en veilleuse. Les priorités et les ressources du continent (et du monde entier) ont en revanche été consacrées à l'endigement du virus et à la gestion de la crise sanitaire et économique qui s'en est ensuivie, dans un contexte de contraction du commerce et des marchés mondiaux et de détérioration des perspectives économiques. Si les pays riches ont eux aussi connu des difficultés, ils disposent toutefois des ressources financières et autres ressources nécessaires pour éviter l'effondrement de leur économie. Des pays comme ceux de l'Afrique ne possèdent ni les ressources financières ni la marge de manœuvre budgétaire suffisantes pour mettre en œuvre les plans de relance massifs requis pour soutenir la reprise. D'aucuns soutiennent que, compte tenu des circonstances, la ZLECAf et ses objectifs ambitieux devraient être abandonnés. Une telle position est inappropriée. La ZLECAf pourrait très bien être le stimulus dont l'Afrique a besoin, aujourd'hui, plus que jamais.

3. Évaluation des activités économiques de la Commission de l'Union africaine

(Solomon Muqayi)

L'Union africaine (UA) a mis en place une Commission chargée de promouvoir une gestion quotidienne efficace de l'organisation. La Commission de l'Union africaine (CUA) est investie des fonctions exécutives de l'UA. Les performances de l'Afrique en termes de croissance économique ont été bonnes en 2019 et devaient être encore meilleures en 2020. La pandémie de COVID-19 a toutefois frappé très durement les économies africaines et a eu une incidence négative sur la croissance économique. Parmi les secteurs clés de l'économie africaine qui accusent déjà un ralentissement du fait de la pandémie de COVID-19 figurent les marchés boursiers, les investissements directs étrangers (IDE), les balances commerciales, les niveaux de production de l'industrie manufacturière, les marchés financiers, le tourisme et le transport aérien. De plus, les efforts de l'UA pour réaliser sa vision à long terme de l'Agenda 2063 ont également été affectés par la pandémie COVID-19. Aussi est-il recommandé à la CUA d'investir massivement dans les technologies modernes pour atténuer les effets négatifs de la COVID-19. Ce rapport est axé sur les commissions suivantes : Ressources humaines, infrastructures et énergie, affaires sociales, commerce et industrie, économie rurale, agriculture et affaires économiques.

4. L'architecture du règlement des différends de la Zone de Libre-échange continentale africaine

(Jamal Machrouh)

Le « juge » qu'on a longtemps voulu éloigner du processus d'intégration économique en Afrique, trouve, avec la création de la Zone de Libre-échange continentale africaine (ZLECAf), la place qui lui revient. Preuve en est, sur les quatre-vingt pages que contient le document établissant la ZLECAf, trente-trois sont dédiées au règlement des différends. Mieux encore, comme le démontre la présente étude, les trois phases de règlement des différends consultations, examen judiciaire et opération de surveillance de la mise en œuvre des décisions par l'Etat mis en cause- sont bien clarifiées par le texte de l'Accord, les organes chargés du règlement préalablement identifiés, les procédures de travail minutieusement encadrées et les délais du processus de règlement largement raccourcis : autant de gages qui laissent, à priori, envisager une bonne et authentique application des engagements pris par les Etats composant la Zone de Libre- échange. A priori seulement, car c'est du fonctionnement quotidien de l'Organe de règlement des différends et de la suite que donneraient les Etats parties à ses recommandations et décisions que dépendra, in fine, l'avenir de l'intégration africaine dans son ensemble.

5. Migration africaine dans le contexte de la pandémie Covid-19 : réflexions à la lumière des précédentes crises économiques

(Amal El Ouassif)

En Afrique comme en Europe, la pandémie de la Covid-19, qui a permis la propagation d'un virus virulent né en Asie au reste du monde, a profondément changé la perception de la mobilité humaine, en liant la menace épidémiologique à la libre circulation des personnes. L'Union européenne (UE), jusqu'ici l'un des groupements régionaux les plus intégrés en termes de mobilité, a dû temporairement restreindre la libre circulation au sein de l'espace Schengen, ce qui a créé un précédent depuis la création de cet espace. Du côté de l'Afrique, la crise de la Covid-19 tantôt met en lumière les malaises socio-économiques dont souffrent les sociétés africaines, et, tantôt, agit en révélateur des problèmes sous-jacents à l'intégration régionale, notamment en lien avec la mobilité des personnes au sein des sous-régions du continent. Dans ce chapitre, nous examinerons, dans un premier temps, les conséquences de la pandémie sur la mobilité africaine vers l'Europe, puis, nous nous arrêterons sur l'impact potentiel de la crise sur la libre circulation des personnes au sein de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et, enfin, au sein de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC). Il s'agira d'établir un état des lieux de la mobilité au sein des espaces précités pour, ensuite, exposer des études de cas relatifs à la gestion de la mobilité dans ces Communautés économiques régionales, soit lors de précédentes crises ou des exemples directement tirés de la crise actuelle.

6. Gouvernance des migrations et libre circulation des personnes en Afrique après la pandémie Covid-19 : facteur de développement, d'accommodation ou de déstabilisation ?

(Iván Martín)

La crise du Coronavirus a mis en évidence le rôle central des migrations dans le développement de l'Afrique, malgré leur ampleur encore limitée (moins de 3% de l'ensemble de la population africaine, environ 40 millions de migrants dont plus de la moitié établis dans d'autres pays africains, bien en-dessous de la moyenne mondiale de 3,5%). Mais, aussi, la vulnérabilité des migrants dans des situations de crise économique et sociale (voir Erasmus 2020 et Chiwandamira 2020 pour une revue des impacts concrets sur les migrants en Afrique de l'Est et méridionale) et les tensions sociales et politiques qui peuvent se cristalliser autour des flux migratoires. Pour mieux comprendre cette centralité, il convient, dans un premier temps, de passer en revue les crises migratoires africaines survenues en 2020 ou, le plus souvent, juste exacerbées, à cause de la pandémie. Et l'allusion aux crises migratoires africaines ne fait pas référence aux quelques 70.000 Africains arrivés irrégulièrement aux ports et aux îles européennes de la Méditerranée ou les îles Canaries, entre janvier et novembre de cette année, qui font la Une de la presse internationale et mobilisent les ressources européennes (terre, mer et air), mais plutôt aux crises structurelles d'origine migratoire qui ont secoué le continent qui concernent des centaines de milliers, voire des millions de personnes, et qui risquent de compromettre son développement dans les prochaines années. Par la suite, ce chapitre fera le bilan des projets de libre circulation des personnes et de l'état d'avancement du cadre de gouvernance de la migration à l'échelle continentale pendant 2020.

7. Biens communs globaux et régionaux au service de l'après-crise

(Pierre Jacquemot)

Le regain d'intérêt rencontré à propos de la question des « Communs » est étroitement lié à la prise de conscience de la raréfaction des ressources naturelles. L'approche s'ouvre sur des options alternatives cherchant et promouvant un autre rapport aux autres et aux choses. Elle rencontre de multiples applications dans le contexte africain dans l'organisation des corridors transfrontières, la mise en valeur des bassins fluviaux ou la gestion des aires protégées. La crise pandémique actuelle offre l'opportunité pour promouvoir une gouvernance qui s'en inspire, fondée sur la responsabilité et la solidarité, et pour la construction des « autonomies fondamentales » (médicaments, éducation, eau, énergie) au mieux sur une base régionale. On peut espérer que les principes de gestion des Communs (territoire circonscrit, règles d'usage acceptées, gouvernance partagée) permettront de réfléchir à un développement s'appuyant sur des modes d'épanouissement collectif soucieux de l'environnement et du renforcement du lien social.

8. Négociations sur la propriété intellectuelle à la lumière de la crise

(Larabi Jaïdi)

L'innovation et la technologie jouent un rôle croissant dans la valorisation des ressources naturelles agricoles ou minière. La propriété intellectuelle est le mécanisme indispensable pour convertir le savoir-faire en actif négociable. Malgré un certain « dynamisme de rattrapage », l'Afrique n'est pas très visible dans le paysage de l'innovation mondiale et présente des performances hétérogènes selon les régions et les pays. Le continent est caractérisé par ses faibles investissements dans la R&D et des liens science-industrie limités. La Covid-19 a favorisé l'innovation dans de nombreux secteurs traditionnels, notamment la santé, l'enseignement. Mais dans le même temps, la crise met en péril la quête d'innovation et risque de freiner la diffusion de la propriété intellectuelle. L'adhésion de l'Afrique aux règles internationales de la propriété intellectuelle n'a pas encore été un puissant vecteur de performance du continent dans l'innovation et la création immatérielles. Bien que les économies africaines soient encore confrontées à de nombreuses priorités concurrentes et pressantes en matière de politiques de développement, l'innovation et la propriété intellectuelle s'imposent progressivement comme des priorités dans l'Agenda du développement africain. Le continent dispose d'un potentiel pour créer les conditions d'une appropriation des innovations portées par la propriété intellectuelle. Sauf que la coopération intra-africaine dans ce domaine se révèle jusqu'à présent peu fructueuse. L'Union africaine a pris deux initiatives qui pourraient contribuer à favoriser la cohérence de la coopération continentale en la matière : les négociations sur la ZIECAf et les efforts visant à établir une organisation panafricaine de la propriété intellectuelle. L'accord sur la ZLECAf offrirait une opportunité de fixer des règles communes sur la protection de la propriété intellectuelle et l'utilisation des flexibilités prévues dans les accords mondiaux, sur la base d'une approche négociée collectivement.

Partie IV - Epilogue : Le monde d'après la Covid-19 : L'étonnement des philosophes

(Larabi Jaïdi)

Sous le choc cataclysmique de la pandémie, l'humanité vit une phase plus que jamais dominée par la peur de la destruction, la hantise de la perte de maîtrise de son avenir. La pandémie, sous la menace de l'angoisse, est devenue le défi de notre devenir. Dans la complexité de ses multiples imbrications, cette crise a, en retour, donné un nouvel élan à la parole libre abandonnant les sentiers balisés de « l'intellectuellement correct » et de la « pensée unique » pour défricher de nouvelles voies pour le « vivre ensemble ». Elle a incité les intellectuels à entreprendre, à exercer leur pouvoir de délivrance de paradigmes fermés, à libérer la pensée, à créer un autre discours prélude à l'accouchement d'un monde d'après. En réponse à l'appel adressé par une pléiade d'intellectuels africains à saisir l'opportunité de cette crise pour penser autrement, nous avons cherché à comprendre dans les prises de parole des philosophes africains, leur lecture de la singularité du contexte, leurs questionnements sur les vulnérabilités de l'espèce humaine, la contribution de leur imaginaire à dessiner la transformation du monde. Un nouveau futur se dessine à l'échelle de la planète. Sera-t-il celui de l'économie de la vie, d'une préservation des ressources, de la redistribution du pouvoir, de nouveaux modes de conversations, l'invention de nouvelles chaînes de relations ? Une autre configuration du monde s'esquisse. Elle suscite l'espoir d'approfondir les possibilités de vie et d'agir pour le renouveau de l'humanisme.

Collaborateurs

Karim EL AYNAOUI	Président, Policy Center for the New South
Larabi JAÏDI	Senior Fellow, Policy Center for the New South
Abdelaaziz AÏT ALI	Economiste Senior, Policy Center for the New South
Nezha ALAOUI M'HAMMDI	Ambassadeur du Maroc en Ethiopie et à Djibouti ; Senior Fellow, Policy Center for the New South
Mahmoud ARBOUCH	Research Assistant in Economics, Policy Center for the New South
Muhammad BA	Enseignant-Chercheur en économie, Université Gaston Berger, Saint-Louis (Sénégal)
Amanda BISONG	Policy Officer, Migration Program, European Center for Development Policy Management (ECDPM)
Rafik BOUKLIA-HASSANE	Professeur, Faculté des Sciences Economiques, Université d'Oran
Oumayma BOURHRIBA	Research Assistant in Economics, Policy Center for the New South
Salma DAOUDI	Research Assistant in International Relations, Policy Center for the New South
Amal EL OUASSIF	International Relations Specialist, Policy Center for the New South
Tayeb GHAZI	Economist, Policy Center for the New South
Aomar IBOURK	Senior Fellow, Policy Center for the New South
Len ISHMAEL	Senior Fellow, Policy Center for the New South
Pierre JACQUEMOT	Ancien Ambassadeur; Maître de Conférences, Sciences Po-Paris
Leo KEMBOI	Research Officer, Institute of Economic Affairs
Jacob KOTCHO	Head of Trade, Customs and Industry Unit, Economic Community of Central African States (ECCAS)
Mouhamadou LY	Economiste Senior, Policy Center for the New South
Jamal MACHROUH	Senior Fellow, Policy Center for the New South
Iván MARTÍN	Senior Fellow, Policy Center for the New South
Fatima Ezzahra MENGOU B	Agroéconomiste, Policy Center for the New South
Solomon MUQAYI	Senior Lecturer, Department of Political and Administrative Studies, University of Zimbabwe
Meriem OUDMANE	Research Assistant in Economics, Policy Center for the New South
Ahmed OUHNINI	Research Assistant in Economics, Policy Center for the New South
Mohamed OULD EL ABED	Consultant; Ancien Ministre des Affaires Economiques et du Développement, Mauritanie
Kwame OWINO	CEO, Institute of Economic Affairs
Asmita PARSHOTAM	Independent Consultant for International Trade and Development
Faith PITTET	Independent Consultant for International Trade Law
Afaf ZARKIK	Research Assistant in Economics, Policy Center for the New South



Policy Center for the New South

Suncity Complex, Building C, Av. Addolb, Albortokal Street, Hay Riad, Rabat, Maroc.
Tél : +212 537 54 04 04 - Email : contact@policycenter.ma

www.policycenter.ma